

Ce CR est issu de la prise de note des élus d'"Ensemble" au CAC et n'a pas un caractère exhaustif. Il permet de vous donner un aperçu des enjeux de politique universitaire tels que discutés dans cette instance. Il n'a donc pas vocation à être utilisé dans un autre cadre.

1. Intervention de Christine CHEVALLEREAU-WENGER, médaille d'argent CNRS (activités de recherche sur la marche bipède et la conception bio-inspirée, systèmes de tenségrité, robots commandés par câble)

2. Informations générales

3. Procès-verbal du Conseil académique du 19 septembre 2025 (pour approbation)

4. Attendus et critères généraux d'examen des vœux - 1 er cycle : présenté par K. Foucher

4.1 Attendus locaux pour l'examen des candidatures en 1 er cycle déposées sur Parcoursup (Licence/L.AS/PASS/BUT/DEUST) pour l'année 2026-2027 (pour approbation)

Traité après les critères dans l'ordre du jour.

Question d'étudiant => poser dans les critères les 60h de travail par semaine n'est-ce pas discriminatoire pour les étudiants qui doivent travailler ?

Karine Foucher – Ce n'est pas une discrimination au sens juridique du terme. « Sur les Attendus il n'y a pas tellement d'enjeu ».

4.2 Critères généraux d'examen des vœux pour l'examen des candidatures en 1er cycle déposées sur Parcoursup (Licence/L.AS/PASS/BUT/DEUST) pour l'année 2026-2027 (pour approbation). Présentation et réponse aux questions : K. Foucher, VP orientation et insertion

Karine Foucher – Retour cyclique de ces questions, où le travail réalisé consiste à objectiver les critères d'année en année et faire un travail de transparence envers les familles (depuis 2024, recommandations de la DGESIP sur ce point).

Certaines composantes comprennent mieux les enjeux que d'autres. Il y a un enjeu pour les filières en tension. En science, les collègues sont très focus sur des profils scientifiques. Ils semblent regretter la réforme du BAC.

Depuis 2022, 5 champs d'évaluation, qui vont être pondérés. 5 champs : 1) résultats académiques ; 2) compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire ; 3) savoir-être ; 4) motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet ; 5) engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri- ou extra-scolaires.

Depuis 2023, indication de chacun des champs d'évaluation dans l'évaluation et le classement des dossiers de candidature

Mélange dans les discussions sur les attendus/critères, montrant la nécessité de ne plus réaliser de découpage entre eux : questions qui débordent sur les deux.

Q-constat : Observation d'un décrochage entre Grandes écoles en sciences dont les programmes comportent des heures consacrées au français et au développement de l'esprit critique alors que l'Université pour des question de moyens a abandonné ce front.

Étudiant : je suis surpris par la faiblesse de la prise en compte la motivation et qu'à 90% ce sont les résultats académiques qui sont pris en compte, les autres critères l'étant beaucoup moins alors qu'ils sont déterminants pour la réussite (motivation, centres d'intérêt...)

Karine Foucher – C'est ce qui est pris en compte par les commissions qui doit prévaloir indépendamment de ce que l'on peut penser des critères retenus. L'enjeu principal c'est la transparence, notamment à l'égard des familles. Si la motivation ne permet pas de compenser la faiblesse des notes, seules prises en compte dans la sélection, autant ne pas mentir aux familles et afficher les critères réels (cas des filières en tension et notamment de celles en santé). A contrario, de nombreuses licences prennent tout le monde.

=> Attention à certains critères comme les voyages qui peuvent être discriminatoires.

Q : pbm de % sur les critères en STAPS (10^{ème} de %)... ?

=> en fait leur évaluation est fondée sur une grille (en ligne) très précise, cela correspond à ce qu'ils font.

Q : est-ce que pondération selon les académies est prise en compte ?

Q : chance d'avoir grand nombre de candidatures : donc possibilité de faire des statistiques : que nous disent les analyses statistiques de ces critères, notamment celles sur critère 5, porteur d'inégalités sociales.

=> oui possible mais pas avec degré de finesse attendu mais il existe des résultats qui pourront être partagés. Avant tout, ce qui est fait ici, c'est d'afficher des critères correspondant à la réalité et transparents pour les familles.

5. Attendus et critères généraux d'examen des vœux – 2e cycle :

5.1 Attendus pour l'examen des candidatures en 2e cycle déposées sur Mon Master pour l'année 2026-2027 (pour approbation)

Karine Foucher – Enfin on a eu un cadrage national. Mais il est arrivé le 10 octobre. 141 formations candidatables contre 169 l'année dernière car il n'y a plus de Master MEEF.

Q : les collègues craquent face à Parcours Sup : tout ce travail de transparence ne s'accompagne pas de moyens pour les collègues contraints de devoir examiner, classer, voire appeler les candidats (400 dossiers pour à peine 12 dossiers).

=> bcp de master regroupent à 70 à 80 % au niveau local : inflation de candidatures qui in fine (parce qu'on peut faire 15 vœux) retombent sur les épaules des collègues en effet.

Q : dans certaines commissions, face à cette inflation, par réalisme, le choix tient compte du fait que la plupart des candidatures sont « au cas où », et priorité est donnée aux candidatures locales.

=> L'année prochaine on va aller voir les présidents de commissions des vœux un à un pour qu'ils s'améliorent sur la formulation des attendus.

5.2 Critères généraux d'examen des vœux pour l'examen des candidatures en 2e cycle déposées sur Mon Master pour l'année 2026-2027 (pour approbation)

= approuvé

6. Accréditation du Master Métiers de l'enseignement et de l'éducation (pour avis) Présentation de A. Guével, VP formation (et réponse aux questions)

Présentation : concours L3 : lauréat.e.s peuvent intégrer le Master mais dès le M1 dans un contexte de professionnalisation : ils.elles deviennent élèves fonctionnaires avec une rémunération de 1400 euros/mois et en M2 : fonctionnaires stagiaires à mi-temps avec 1800 euros/mois. Bon niveau de rémunération par rapport à la fonction publique

Q : (étudiant) : baisse des capacités d'accueil avec plus 360 étudiants menacés par cette réforme : pourquoi défendre la position des non lauréats du concours ? que proposez vous à ces étudiants qui n'ont pas réussi le concours ?

AG : différence de point de vue entre l'INSPE et l'université. Nous on va suivre, bien sûr. Mais le ministère a répondu : débrouillez-vous : non non et non car pèse sur les finances de l'établissement. Ce qui est clair c'est qu'il faut discuter, je suis favorable à l'accueil des candidats qui ont échoué mais peut être pas pour toutes les disciplines/ concours. Ça nous coûte. On va devoir trouver une solution mais elle doit être assumée par l'INSPE.

Q : important de rappeler que dans les 2 ministères, c'est le MEN qui est le plus présent dans cette réforme : maquette qui est très contrainte par le cadrage institutionnel du MEN (volume horaire, mais aussi le fait que ½ du volume horaire de la formation sera désormais assuré par des enseignants en établissement scolaire) = pose la question de la dimension universitaire de la formation ; on peut ajouter que cette proportion des 50% dans une formation universitaire de cycle master est inédit.

Dans ce prolongement = Question de l'accueil ou plutôt du non accueil des non-lauréats titulaires de la licence en Master 2 E : AD, notre propre licence LPE de l'INSPE + nombre d'autres à NU vont former des étudiants à destination du M2E, mais la porte leur sera massivement fermée ; car il faut savoir que la plupart des candidats aux concours d'enseignement échouent lors de la leur première candidature. A Nantes, ils n'auront pas la possibilité de préparer à nouveau le concours. Le problème est ici l'absence de moyens permettant de financer l'accueil des non-lauréats.

Q : question de l'attractivité qui a abouti à ce cadrage. C'est en effet un problème.

=> Mais sur l'attractivité, c'est ici un engrenage qui va aboutir à ce que les familles ne nous confient pas leurs enfants... contribuant alors la perte d'attractivité de la formation...

Carine Bernault : calcul : 6,4 millions de dépenses supplémentaires du fait des réformes de l'Etat, non compensées par l'Etat et qui pèsent sur NU

Q : que dire aux non lauréats 2026 ?

Q : l'INSPE est une composante de l'université. Si l'université a cette position, pourquoi l'Inspe a une position différente ? Il ne semble pas concevable de ne pas accueillir les étudiant.e.s n'ayant pas réussi le concours.

=> on n'est pas à l'armée (rires). Et la direction de l'Inspe n'est pas fermée sur ce point.

Q : au printemps dernier, alerte lancée au sein du CAC sur les contraintes structurelles auxquelles les formations allaient être confrontées. La réponse qui nous fut donnée fut alors : « Les équipes sont résilientes. Elles y arriveront bien comme elles l'ont toujours fait car les collègues de l'Inspe ont l'habitude des réformes et savent gérer ».

Q : merci pour cet engagement pour les non-lauréats car je rejoins les collègues sur ce point, c'est impossible de ne pas les accueillir. Sur le statut de cadrage sur la composition des enseignants, ne semble pas faisable. Comment on va faire ? Par ailleurs, cette année, les étudiant.es passant le concours en L3 entreront directement en compétition avec ceux passant le concours en M1, avec automatiquement moins de chance de réussir le concours pour les premiers.... et si on ne peut pas faire... ?

AG = on ne fera pas. Tout simplement.

Q: pas possible d'approuver une décision qui est passée en Conseil d'institut sans représentants étudiants.

Q: explication des abstentions.

7. Stratégie Europe et international de Nantes Université (pour discussion) : présentation Isabelle

Calendrier : cadrage en 2024 ; élaboration de la trame de la stratégie internationale jusqu'en juillet 2025, puis rédaction du document de cadrage avec rendu en mars 2025 après échanges avec les instances.

Approche commune : Une université engagée, ouverte, pluridisciplinaire, ancrée dans ses territoires, et tournée vers la transition environnementale.

Structuration : en 4-5 grands objectifs, autour de partenariats stratégiques-clés, au travers de 2-5 activités centrales et des étapes phares de mise en oeuvre

Objectifs stratégiques :

- défis sociétaux engagés sur l'industrie du futur et la santé (soutien pôle européen en innovation génie océanique et en santé), développement de formations européennes /internationales /hybrides
- université ouverte et durable : matière DD&RS, université engagée pour l'égalité, diversité et inclusions, collaboration politiques d'ESRI, attirer talents
- multilinguisme et francophone : identification campus multilingue
- développement université ouverte et durable

Objectifs → Activités

Obj. 1: Mettre notre excellence en recherche et formation au service des ODD

1.1 Soutenir un pôle européen et/ou international de recherche et d'innovation en génie océanique et en *santé (thématische en cours de définition)* afin de relever les grands défis environnementaux, économiques et sociaux posés par les ODD

1.2 Développer des formations européennes/internationales hybrides et interdisciplinaires pour préparer aux métiers de demain

Obj. 2: Développer notre modèle d'université ouverte et durable et se positionner comme l'un des chefs de file en Europe et à l'international

2.1 Devenir exemplaire en matière de DD&RS et d'éducation et science ouvertes

2.2 Être une université engagée pour l'égalité, la diversité et l'inclusion

2.3 Collaborer aux politiques d'ESRI en Europe et à l'international

2.4 Attirer les talents et favoriser les mobilités en s'appuyant sur la singularité de Nantes Université

Obj. 3: S'engager pour le développement et la promotion du multilinguisme et de la francophonie

3.1 Être identifié comme un campus multilingue

3.2 Développer un partenariat stratégique avec l'Afrique francophone et/ou l'Afrique anglophone

3.3 Renforcer notre engagement auprès des institutions francophones et multilingues internationales

Obj. 4: S'appuyer sur l'ancre territorial pour un rayonnement européen et international

4.1 Valoriser nos forces scientifiques pour éclairer et influencer les politiques publiques européennes

4.2 Déployer une stratégie d'internationalisation ancrée dans le territoire

(capture d'écran du diaporama de présentation)

L'idée est d'encourager des programmes de formation conjoints : double diplôme, co-tutelles de thèse, écoles d'été conjointes, formations intensives, pgms délocalisés, des « parcours flexibles dans un environnement multilingue », des « éléments signatures ».

Encourager les remarques dans les semaines à venir

Q: trous dans la raquette ? comment cela se fait-il que la stratégie Europe et internationale ne soit pas connectée à la dimension recherche ? comment la DRPI a été mise dans la boucle de ce sujet ? il serait intéressant de renforcer la visibilité de la recherche dans cette stratégie européenne.

= question a bien été prise en compte, notamment dans l'objectif 4 mais peut-être doit être rendue plus visible

O. Grasset (VP recherche) : enjeu de l'établissement d'être visible au niveau international sur un sujet (ici le génie océanique) : cellule Europe très efficace mais pas encore transformée en effet pratique (freins invisibles). Mais ici, visibilité de NU sur le génie océanique.

Q : mais je ne comprends pas : est-ce que stratégie Europe / internationale de NU dans son ensemble ou seulement sur le génie océanique ? pas clair.

Q : est-ce que l'industrie du futur se résume au génie océanique ?

OG : pas mis assez en avant pour inciter les collègues à s'engager.

Q : dans un établissement partenaire : trop restrictif par rapport aux activités des domaines maritimes des collègues impliqués. Objet très vaste impliquant différentes disciplines. Cela me chagrine de voir que n'est mise en valeur qu'une niche du génie océanique.

Q : très surprise par proposition : i-site envisagé au départ comme une cerise sur le gâteau qui n'impacterait pas les activités de l'établissement. Or on voit ici que cette dimension infléchit notre stratégie à l'international. Or là, flou et précis, ce qui participe à rendre flou notre position et le fait que les budgets soient de plus en plus attribués à quelques-uns seulement. Question sur le budget précis alloué sur chacune des objectifs (montant attribué à l'international dans l'établissement).

C. Bernault : il s'agit d'une stratégie et à l'inverse d'un projet, une stratégie n'a pas forcément de plan de financement.

8. EUniWell - point d'étape (pour information) : Céline Bressolette VP Euniwell

Moitié de seconde phase de financement débutant en 2023, avec 12 univERSIT2S européennes (Birmingham, Kiev, et Sommerweis financées sur Erasmus +).

Alliance européenne comme enjeu de formation, développer des micro-certifications, favoriser la mobilité (cible : 50% d'étudiants et de personnels qui auraient une mobilité par an (objectif). Travailler aussi le concept d'Euniwell

WP2 : health, WP3, social equality, WP4 : environnement, WP5 Multilinguism, WP6 : Teacher education = coordination par Cologne mais représentation au sein de NU par des EC, des admi.

Certains WP sont structurants (AD= où NU pilote)

Catalogue de cours en ligne et BIP (séminaire intensifs) depuis 2024.

Des Master ont été mis en place

9. Règlement et répartition de l'enveloppe "projets de coopération internationale" pour 2026 (pour approbation) : Nadège Souchereau (direction Europe)

Enveloppe annuelle de 45000 euros sous réserve de l'adoption budget 2026 (avec co-financement 15 000 euros) ; des plafonds d'enveloppe attribués aux pôles et Inspe (11 000 huma, 5600 Inspe, 7000 santé, 11000 sc et techno et ...un dernier

La coopération internationale : mission en international sur action de formation, volet recherche et coopération (mais là, besoin d'être co-financé)

Travail sur l'art. 4 (qui est éligible) (rencontres institutionnelles, missions des personnels)

= approbation

10. Charte FSDIE (pour avis)

Des modifications sont apportées.

Q (étudiant) : remerciements pour le travail

11. Portail Recherche & Innovation autour de la transition écologique de Nantes Université (pour information)

12. Conférence de développement durable : bilan 2024 -2025 et perspectives 2025/2026 (pour information)

13. Questions diverses

1- prise en charge des situations de handicap et de harcèlement : cas en augmentation alors que les effectifs en personnel enseignant et en personnel administratif demeurent constants. D'où des tensions, du manque de communication et du surmenage qui peuvent conduire à une désaffection du personnel qui n'en peut plus. Qu'offre la NU pour parvenir à un encadrement particulier compatible avec la disponibilité des collègues et des salles ?

Dominique Averty : les universités constatent en effet une augmentation de près de 500 % de ces situations depuis le COVID. Un groupe de travail s'est réuni pour faire l'état des lieux. L'octroi de tiers temps pour des étudiant.es en difficulté n'est peut-être pas le meilleur moyen

2- difficultés au niveau du service des achats de répondre aux demandes de droit de tirage (= autorisation de dépasser le plafond des dépenses dans un domaine donnée) émises à raison de 10 par jour en raison de plafonds de dépense atteints dans des domaines donnés et référencés par des codes NACRES. Dans le cadre de la politique de simplification, serait-il possible de rehausser une fois pour toutes dès le début de l'année les plafonds (comme c'est le cas de la restauration où le marché public annuel est de 90 k€ est relevé car la NU dépasse le million € en fin d'année) pour éviter des blocages de fin d'année ? Et ce d'autant que ces problèmes amènent à de véritables tensions relationnelles au niveau des unités de recherche et du service des achats, embolisé par les demandes de droit de tirage, sans oublier le fait qu'en cas d'absence d'autorisation, des contrats, devant être clôturés en fin d'année, sont alors tout bonnement perdus. Discussions avec les directions des achats et des affaires financières qui ont permis de comprendre où se trouve le souci.

Dominique Averty & Lauriane Schlaepi : les collègues concernés n'ont qu'à passer plus tôt leurs commandes. Il n'y a aucun problème au niveau des services qui tournent très bien. C'est le fait d'aller échanger avec les services, qui embolise leur fonctionnement.